

DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ OU PASSEPORT MAJEUR

Pièces justificatives à fournir lors du rendez-vous :

- Pré-demande (ants.gouv.fr) ou CERFA (à récupérer en mairie) **COMPLÉTÉ** (nom, prénom, date et lieu de naissance des parents)
- Photo d'identité de **moins de 6 mois** conforme (norme ISO/IEC 19794-5 : 2005) **NON DECOUPÉE**
- Timbres fiscaux :

Perte ou vol	Passeport
25€	86€

Le timbre peut être acheté dans un bureau de tabac ou sur timbres.impots.gouv.fr

- Carte d'identité ou passeport si renouvellement **ORIGINAL**
- Attestation sur l'honneur d'un départ à l'étranger **si prolongation des 5ans non échue**
- Justificatif de domicile de moins d'un an (avis d'imposition année en cours, facture EDF...) à votre nom et prénom **ORIGINAL (Possibilité au nom et prénom de M. si vous êtes mariés)**
- Attestation d'hébergement si pas de facture à son nom (**indiquer depuis plus de trois mois**).
- Carte d'identité de l'hébergent **COPIE ou ORIGINALE**
- Acte de naissance – 3 mois **ORIGINAL** si CNI périmée depuis plus de 5ans ; sauf si relié COMEDec
- Si **changement d'état civil** (mariage ou veuvage) : Acte de mariage de – 3mois / Acte de décès.

UN DOSSIER INCOMPLÉT ENTRAINERA UN REPORT DU RENDEZ-VOUS

RDV LE :/...../..... Àh....

Renseignements complémentaires et PRISE DE RENDEZ-VOUS OBLIGATOIRE

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et 13h45 à 17h00 au 03.25.29.80.35

<https://rendezvousonline.fr/>

mairie@bar-sur-seine.fr